Janvier 2014 n°62 : Le magazine de votre Communauté d'agglomération metzmetropole.fr

Metz Métropole le mag'

Intercommunalité

Metz Métropole, nous sommes 44 !

➥ Exposition

REGARD SUR LE XX^{E} SIÈCLE

Découvrez les trésors d'art moderne de La Cour d'Or

➥ Transports

PARÉ POUR L'HIVER

Zoom sur la viabilité hivernale des voies en site propre METTIS

➥ Twitter, Facebook & Co

RÉSEAUX SOCIAUX ?

Nouveaux outils de communication : mode d'emploi

Metz Mētropole
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Instantanés

25 octobre

La deuxième édition du salon **Agrimax**, consacré à l'agriculture dans le Nord-Est, s'est tenue à Metz Expo.

23 novembre

Le Troc Jardin, organisé dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, a connu un beau succès à Metz-Magny.

28 septembre

L'exposition ***Hans Richter, la traversée du siècle*** a été inaugurée au Centre Pompidou-Metz. Elle est visible jusqu'au 24 février 2014.

12 novembre

Le nouvel évêque de Metz, Mgr Jean-Christophe Lagleize, a été accueilli à Metz Métropole.

18 novembre

Les Balades thermographiques ont permis aux habitants de l'agglomération d'améliorer l'isolation de leur logement. Elles étaient organisées dans le cadre du Mois des ClimatCités.

6 novembre

Le corps de ballet de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole a présenté sa création ***Variations pour 5 chorégraphes***.

Édito

À vous toutes et tous, lecteurs de *Metz Métropole le mag'* et habitants de l'agglomération, laissez-moi vous souhaiter tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

À peine passées les fêtes de fin d'année, cette actualité aura fait peu de bruit et pourtant elle est essentielle : à l'heure où vous lisez ces lignes, Metz Métropole « nouvelle version » compte désormais 44 communes et près de 5 000 habitants de plus. Depuis ce 1er janvier 2014 en effet, notre « ancienne » Metz Métropole et l'intercommunalité regroupant les communes de Peltre, Jury, Chesny et Mécleuves ont fusionné, unissant leur destin.

C'est de fait un nouveau pas qui se dessine dans la mise en cohérence de notre bassin de vie. L'harmonisation des compétences des deux anciennes collectivités va se faire progressivement, dans le sens de l'intérêt général et dans une grande ouverture d'esprit. Sachez que rien de ce que vous connaissez déjà, que vous habitiez Woippy ou Chesny, ne changera radicalement.

Dans un autre registre, la culture occupe une place importante de ce numéro, que ce soit à l'Opéra-Théâtre, au Musée de La Cour d'Or ou au Centre Pompidou-Metz. Qui a dit que l'hiver serait froid ?

Jean-Luc BOHL
Président de Metz Métropole
Maire de Montigny-lès-Metz

Sommaire

Suivez votre agglo sur facebook.com/MetzMétropole et twitter.com/MetzMetropole !

Instantanés | p.2
- Les temps forts en images

Actus | p.4
- L'art moderne se dévoile à La Cour d'Or
- Ecomouv' : Metz Métropole se mobilise

Actus communes | p.7
- Le nouveau cœur du Ban-Saint-Martin

Zooms | p.8
- Comment METTIS se prépare à l'hiver
- LE MET' : le réseau s'ajuste

Dynamiques | p.10
- Marly : Danone tient sa nouvelle base logistique

Dossier | p.12
- Intercommunalité : nous sommes 44 !

Métropole durable | p.18
- Que deviennent nos sapins de Noël ?
- Insertion des jeunes : les missions locales se renforcent

Un jour avec... | p.21
- Les réseaux sociaux de Metz Métropole

Visite guidée | p.22
- Paparazzi et grands formats au Centre Pompidou-Metz

À vivre, à partager | p.24
- Broadway et pain d'épices à l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole

Métropole pratique | p.27

Nos 44 communes

Amanvillers | Ars-Laquenexy | Ars-sur-Moselle | Augny | Châtel-Saint-Germain | Chesny | Chieulles | Coin-lès-Cuvry | Coin-sur-Seille | Cuvry | Féy | Gravelotte | Jury | Jussy | La Maxe | Laquenexy | Le Ban-Saint-Martin | Lessy | Longeville-lès-Metz | Lorry-lès-Metz | Marly | Marieulles-Vezon | Mécleuves | Metz | Mey | Montigny-lès-Metz | Moulins-lès-Metz | Noisseville | Nouilly | Peltre | Plappeville | Pouilly | Pournoy-la-Chétive | Rozérieulles | Saint-Julien-lès-Metz | Saint-Privat-la-Montagne | Sainte-Ruffine | Saulny | Scy-Chazelles | Vantoux | Vany | Vaux | Vernéville | Woippy

Metz Metropole le mag' | N°62 janvier 2014 | **Directeur de la publication :** Jean-Luc Bohl | **Rédacteur en chef :** Anne Prémel | **Rédacteur en chef adjoint :** Alexandre Torressan | **Rédaction :** Pierre Feisthauer | **Conception éditoriale et graphique : TEMA** | *presse.* | **Mise en page :** Christophe Ferry, Chloé Hommel | **Couverture :** Fly Pixel | **Photos :** David Hourt (p.2 sauf Opéra), Philippe Gisselbrecht (p.2 Opéra), Laurianne Kieffer (pp.4-5), Nicolas Bram (p.8, p.16, p.19), Bertrand Jamot (p.6, p.9), MMD (pp.10-11), Fly Pixel (pp.12-13, pp.14-15), Chloé Hommel (p.21), Studio Hussenot (p.25) | **Impression :** IPS - imprimé sur un papier PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) | **ISSN :** 1762 - 9977 | **Tirage :** 118 000 exemplaires | **Dépôt légal :** à la parution | **Contact :** redaction@metzmetropole.fr.

EXPOSITION ➥ Musée

L'art moderne au Musée de La Cour d'Or, toute une époque

Du 14 février au 16 juin prochains, le Musée de La Cour d'Or va mettre en valeur son fonds d'art moderne, centré autour de la célèbre École de Paris d'après-guerre. *D'Alechinsky à Zao Wou-ki, l'art moderne au Musée de La Cour d'Or* sera l'occasion d'exposer des trésors méconnus mais aussi de revenir sur trente années d'acquisitions (1957-1987) qui sonnent encore comme un âge d'or pour le Musée.

L'histoire commence en 1941. En pleine occupation nazie, l'exposition *Vingt jeunes peintres de tradition française* résonne comme un coup de tonnerre artistique. Toute une jeune génération, celle des Bazaine, Bertholle, Lapicque, Le Moal, Manessier, Pignon pour ne citer qu'eux, se réclame libre de règle et de modèle. Ces artistes non-figuratifs revendiquent des œuvres non préméditées, actes totalement libres convoquant leur intuition et celle du spectateur. C'est l'ère de « l'abstraction lyrique ». Le succès de ce mouvement s'impose rapidement, en France comme à l'étranger. Il réaffirme Paris comme grande capitale de l'art et accompagne de son ferment la reconstruction d'un pays à la fois traumatisé par la guerre et confiant dans son nouvel essor économique. L'École de Paris est multiple : elle s'exprime essentiellement par la peinture certes, mais aussi par l'estampe, la tapisserie et le vitrail. Le mouvement finira par s'essouffler et la fibre créatrice se déplacera vers les Etats-Unis. De cette foisonnante ère de création, le Musée de La Cour d'Or conserve 200 pièces majeures, fruit d'une passion personnelle et d'une patiente politique d'acquisitions : celle du conservateur Gérald Collot.

Maurice Estève, *Pouiraque.*

© ADAGP, Paris 2013

© ADAGP, Paris 2013

Paul Kallos, *Lac du Nord*.

Metz à l'avant-garde

Lui-même peintre passionné, il entreprend d'introduire l'art moderne dans une ville qui n'y est pas, à première vue, préparée. À cause de la première annexion (1871-1918), elle n'a pas connu la France des avant-gardes. Et en réaction à cette annexion, le Musée s'est centré dès la fin de la Première Guerre mondiale sur un créneau régionaliste étroit. Pour le conservateur, l'École de Paris est une opportunité rêvée de faire entrer le Musée dans le cénacle des établissements français de référence. Chaque année, de 1957 à 1986, une rétrospective estivale est consacrée à un artiste moderne. Et chacune de ces expositions ouvre la voie à des acquisitions. Parallèlement, le Musée devient une référence nationale pour son action éducative. La Cour d'Or bouillonne rapidement. L'exposition *Manessier* est reprise au Luxembourg et en Allemagne.

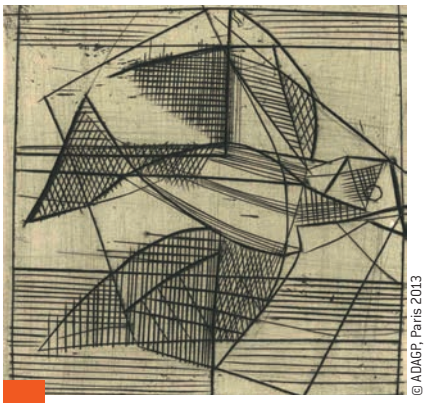

© ADAGP, Paris 2013

Jean Le Moal, *L'Oiseau*.

La rétrospective *Tal-Coat* est présentée à Tokyo. Ce cycle s'éteint en 1987, avec le départ du conservateur. C'est cet esprit que fera revivre *l'exposition D'Alechinsky à Zao Wou-ki, l'art moderne au Musée de La Cour d'Or* : 120 œuvres seront exposées de ce fonds, rarement et partiellement montrées au grand public. Un catalogue de référence sera également édité pour l'occasion.

Infos pratiques

D'Alechinsky à Zao Wou-ki, l'art moderne au Musée de La Cour d'Or.
Du 14 février au 16 juin 2014. Tous les jours sauf les mardis, le 19 avril (Vendredi Saint) et le 1er mai, de 9 h à 18 h. Plein tarif : 4,60 €.
Renseignements : musee.metzmetropole.fr ou 03 87 20 13 20.

Le saviez-vous ?

Une petite partie de ce fonds d'art moderne est exposé en permanence au Musée de La Cour d'Or. La salle XXe siècle, méconnue, se situe au 2e étage du Musée. N'hésitez pas à vous y rendre lors d'une prochaine visite !

Pour prolonger la visite

Il existe à Metz des vitraux modernes de premier ordre, se rattachant à l'époque de l'École de Paris : ceux de Jacques Villon, Roger Bissière et Marc Chagall à la cathédrale, ceux de Jean Cocteau à l'église Saint-Maximin et ceux de Nicolas Untersteller à l'église Sainte-Thérèse. Une idée de balade pour compléter la visite de l'exposition…

Autour de l'expo

➥ « Visite passion » de l'exposition le dimanche 30 mars à 15 h, avec Raphaël Mariani, commissaire de l'exposition. Comprise dans le tarif entrée. Réservation conseillée au 03 87 20 13 20.

➥ Atelier de gravure contemporaine à destination des 10-12 ans. Du 3 au 7 mars. Gratuit, nombre de places limité. Réservation indispensable au 03 87 20 13 20 à partir du 17 février.

➥ Atelier de peinture abstraite à destination des 8-10 ans. Du 3 au 7 mars. Gratuit, nombre de places limité. Réservation indispensable au 03 87 20 13 20 à partir du 17 février.

➥ *Thème et totem*, réalisation d'un porte-bonheur à destination des 6-8 ans. Du 10 au 13 mars. Gratuit, nombre de places limité. Réservation indispensable au 03 87 20 13 20 à partir du 17 février.

POIDS LOURDS ➥ Emploi

Metz Métropole, soutien unanime aux salariés d'Ecomouv'

Les élus de Metz Métropole sont montés au créneau pour défendre les 350 salariés d'Ecomouv'. L'entreprise, qui s'est installée sur l'ancienne BA 128 en 2012, est chargée de collecter l'écotaxe.

C'est peu dire que la colère et l'incompréhension transcendent les clivages politiques sur la question de l'écotaxe poids lourds au sein de notre agglomération. Saluée à l'unanimité lors du Grenelle de l'environnement en 2007, cette taxe devait s'appliquer à partir de ce 1er janvier 2014 sur tous les poids lourds de plus de 3,5 tonnes, en fonction de leur taille et de la distance qu'ils parcourent. Objectif : encourager la production locale et faire participer financièrement à l'entretien des routes les véhicules lourds, comme cela se fait par ailleurs dans six pays européens, dont l'Allemagne. La suspension de l'application de l'écotaxe jusqu'en 2015 pose un sérieux problème à notre territoire : Ecomouv', l'entreprise chargée de la collecter, s'est implantée sur l'ancienne BA 128. Ce report a pour conséquence directe le chômage partiel des 156 emplois qualifiés recrutés en CDI. 40 CDD en intérim ont vu leur contrat résilié, 140 personnes en formation ou qui devaient être formées ne seront pas recrutées, sans compter 150 nouveaux fonctionnaires de l'administration des Douanes spécialement dédiés à la collecte cette écotaxe... Un gâchis humain et financier inadmissible. Les élus de Metz Métropole, de tous les bords politiques, se sont unis pour défendre l'emploi local et les salariés d'Ecomouv'. Une motion en ce sens (voir ci-contre) a été adoptée à l'unanimité par le conseil de communauté de Metz Métropole le 16 décembre 2013 et par nombre de conseils municipaux. L'ensemble des élus s'engage à maintenir la pression sur le Gouvernement, afin d'obtenir dans les plus brefs délais toutes les garanties nécessaires à l'application de l'écotaxe et à la pérennisation de 350 emplois.

« Que dit la motion ?

Depuis plusieurs semaines, la mise en œuvre de l'éco-redevance sur les poids lourds a donné lieu à de nombreuses manifestations régionalistes ou corporatistes, conduisant le Gouvernement à annoncer son report (...).
Metz Métropole rappelle que l'éco-redevance sur les poids lourds a été votée à l'unanimité des parlementaires, toutes tendances politiques confondues (...).
L'exemple des pays européens voisins montre que ce type de redevance est une mesure pertinente.
Suite aux restructurations militaires qui ont fait perdre 5 000 emplois à l'agglomération de Metz Métropole, l'État s'était engagé en 2012 à y fixer les sièges d'Ecomouv' et du service des douanes associé (...).
Pour ces raisons, la Communauté d'agglomération de Metz Métropole :
- *Appelle le Gouvernement à une prise de décision rapide sur la mise en œuvre de l'éco-redevance,*
- *Demande solennellement la mise en place d'une veille sociale d'urgence pour accompagner les centaines de personnes qui subissent de plein fouet les conséquences gravissimes de cette décision du Gouvernement pour l'activité et l'emploi à Metz Métropole, la Moselle et la Lorraine.* »

RENCONTRE ➥ Le Ban-Saint-Martin

Naissance d'un centre-ville

Avec 4 500 habitants vivant sur 159 hectares, Le Ban-Saint-Martin est l'une des communes les plus densément peuplées de Moselle. Il lui manquait pourtant un vrai cœur de ville…

Chaque ville, chaque village possède son cœur. Pas forcément très grand mais indissociable de l'identité de la localité. C'est le lieu de la centralité, de la rencontre, de la promenade et des échanges. Jusqu'à aujourd'hui, pourtant, ce lieu n'existait pas au Ban-Saint-Martin. 4 500 habitants s'organisaient autour de grandes voies de passages – passant toutes sur les flancs de la commune – et autour de commerces et de bâtiments publics parsemés. Rien qui unifiât et liât le tout. Cette époque est révolue.

En décembre dernier, une nouvelle place publique est née, à l'emplacement d'une ancienne caserne désaffectée, à proximité de l'église, du collège et de l'IRTS. Une grande place, habillée de gradins de bois et entourée d'une nouvelle rue, conçue par l'agence Babylone. L'actuelle avenue de la Liberté sera pourvue d'un véritable cours urbain, faisant la part belle aux piétons et aux cyclistes. Le tout pour 2,2 millions d'euros.

Et ce projet phare de la commune n'est pas encore terminé : mi-2014, cette place sera complétée par un important programme immobilier de 61 logements de haute qualité environnementale, portant la touche de l'urbaniste Nicolas Michelin, en attendant la construction, en 2015 sans doute, d'un bâtiment public qui abritera entre autres une crèche. À noter que ces bâtiments seront bâtis sur pilotis, les terrains concernés étant proches de la Moselle. Quant au stationnement, il a été adapté aux nouvelles fonctionnalités du cœur de ville : 139 places publiques sont d'ores et déjà disponibles, à comparer aux 105 existantes précédemment.

Zooms

Un plan de viabilité hivernale a été mis sur pied par Metz Métropole afin d'assurer la circulation de METTIS en cas d'intempéries hivernales. 40 personnes sont mobilisées pour veiller au grain.

HIVER ➥ Transports

METTIS, premier flocon !

Le très long hiver 2012-2013 est encore ancré dans les mémoires. Ajoutez-y METTIS, fraîchement débarqué dans le paysage local, et une question toute légitime naît à l'esprit : METTIS est-il conçu pour affronter l'hiver ? Pourra-t-il, en cas d'épisode neigeux, assurer normalement ses services ? Tout d'abord, il faut savoir qu'aucun véhicule ne peut s'affranchir entièrement des contraintes qu'imposent les intempéries hivernales : la prudence sera toujours de mise et la vitesse d'exploitation sera forcément réduite. Mais METTIS sera bel et bien en mesure de fonctionner. *« En tout, il y a 20 kilomètres de voies en site propre à traiter »* explique Bernard Groutsch, responsable à Metz Métropole du Pôle Espaces publics communautaires en charge de la viabilité hivernale. *« Ce sont 40 personnes qui sont mobilisées pour permettre à METTIS de circuler malgré la neige ou le verglas, dont une partie est sous astreinte du 1er novembre au 31 mars, voire plus si besoin est. »*

Quatre camions prépositionnés

Concrètement, comment se met en action ce plan de viabilité ? *« Nous recevons des bulletins météo trois fois par jour, que nous analysons en coordination avec le PC neige de la Ville de Metz et le réseau LE MET'. En cas d'alerte, notre personnel effectue des patrouilles régulières durant la nuit afin de vérifier si la neige tient sur la plate-forme METTIS. Si oui, l'intervention est lancée. Les chauffeurs de camions de déneigement, d'astreinte 7 jours/7 et 24 heures/24, sont contactés immédiatement et ont une demi-heure pour rejoindre leur véhicule. »* Deux camions sont stationnés au centre technique de la ville de Metz, à proximité du terminus de la ligne A à Woippy, deux autres au centre technique communautaire de Metz Métropole, à proximité du terminus de Borny et de l'hôpital de Mercy. Un tronçon de 5 kilomètres est attribué à chacun, qu'il traite en une heure environ. Toutefois, les camions sont équipés pour quatre heures de traitement, au cas où. *« Nous traitons les plate-formes METTIS avec un mélange de sel et de saumure. De plus, deux véhicules 4x4 passent ensuite, après les camions. Ils sont munis de lame et s'occupent de la finition : les bordures de quais, les carrefours, les élargissements de chaussée dans les virages… Metz Métropole s'atèle également au déblayage des stations METTIS. »*

Et aussi les ZAC

Metz Métropole assure également le traitement hivernal de ses zones d'aménagement concerté (ZAC) : Metz-Technopôle, Mercy, Lauvallières et Marly Belle-Fontaine. Un camion est spécialement dédié à cette mission, afin de faciliter en priorité la desserte des hôpitaux de Mercy et Robert-Schuman par les véhicules d'urgence. *« Une des difficultés du traitement des ZAC réside dans leur faible fréquentation le week-end : l'enneigement n'est pas réduit par la circulation automobile. Du coup, certains lundis, il faut un peu de patience avant que la chaussée soit entièrement praticable… »* note Bernard Groutsch.

LE MET' s'adapte

Après déjà quelques mois d'expérience, le réseau LE MET' fait un premier bilan et met en œuvre quelques adaptations de fonctionnement dès ce 6 janvier.

Tarifs

L'évolution du taux de TVA au 1er janvier se répercute sur le tarif des titres occasionnels (les abonnements ne sont donc pas concernés).
Le ticket 1 voyage passe à 1,40 € en rechargement (1,60 € en premier achat), le ticket 2 voyages à 2,60 € en rechargement (2,80 € en premier achat) et le ticket 10 voyages à 12,50 €.

Secteur Montigny-lès-Metz / Metz

Renforcement de la navette N86, avec un bus régulier par heure du lundi au samedi et amélioration de l'offre en heures de pointe sur la L1, et de la régularité sur la L2.

Secteur Metz-Queuleu

Expérimentation de la navette N82 : toutes les 30 minutes entre la station METTIS « Seille » et la station « Tivoli », complétant ainsi la C12, dont la régularité est améliorée.

Secteur Metz-Sablon

Expérimentation de la navette N87, pour desservir les arrêts « Chapelle » et « Saint-Bernard » les mercredis de 8 h à 13 h, en correspondance avec la L3.

Secteur Metz-Grange-aux-Bois

Optimisation des correspondances METTIS tôt le matin sur la ligne L4.

Légère modification d'itinéraire de la C12 afin d'améliorer la correspondance avec METTIS. Quant à la C17, elle passera désormais par la rue Marconi afin de mieux desservir le secteur du CESCOM.

Secteur Woippy

Pour rejoindre le terminus « Le Pâtis », la L3 passera principalement par la route de Norroy-le-Veneur : la rue Jean-Laurain sera desservie une fois par heure entre 7 h et 19 h.
Passage de la C16 par la place du Chapitre.

Secteur Saint-Julien-lès-Metz / Vallières

Mise en place d'un autobus articulé en heures de pointe sur C12 et C13.
Circulation de la navette N18 également pendant les petites vacances scolaires.

Secteur Marieulles / Féy / Augny

Adaptation de la P102 pour être compatible avec la sortie du collège Jean-Mermoz à 15 h 20.

Secteur Ban-Saint-Martin / Longeville-lès-Metz

Mise en service d'un autobus articulé en heures de pointe sur la C11.

LE MET', METTIS : les chiffres

On connaît désormais les chiffres de fréquentation du réseau LE MET' : vous êtes 65 000 à emprunter chaque jour le réseau de transports en commun de Metz Métropole, dont plus de 27 000 sur les deux lignes METTIS. Soit 20 % d'augmentation par rapport à 2010 (dernière année avant les travaux), en prenant en compte les lignes que METTIS a remplacées depuis. Les prévisions de fréquentation pour... 2014 sont d'ores et déjà dépassées ! Merci à vous de faire confiance au nouveau réseau LE MET' et d'adopter chaque jour la nouvelle mobilité qu'il propose à travers l'agglomération.

ENTREPRISE ➥ Développement

Danone : le yaourt, bon pour la croissance

L'entreprise a construit une nouvelle base logistique régionale dédiée aux produits frais. L'ancienne ne pouvait plus faire face à l'activité croissante du site.

Une idée de ce qui se passe derrière les murs de la nouvelle base logistique régionale Danone à Marly Belle Fontaine ? Songez au yaourt que vous venez de manger et dites-vous qu'il en transite là-bas 1,5 million… par jour ! *« Pour être tout à fait exact, il ne s'agit pas que de yaourts »* précise d'emblée Jean Poisson, directeur du site. *« La plate-forme est consacrée d'une manière générale aux produits laitiers frais. En tout, nous en traitons annuellement 56 000 tonnes. »*

Il existe huit bases régionales Danone de ce type en France. Celle de Marly rayonne sur tout l'est de la France, à savoir la Lorraine, l'Alsace et la Champagne-Ardenne. *« Nos principaux clients sont bien sûr la grande distribution mais aussi la restauration hors domicile, c'est-à-dire la restauration commerciale comme les restaurants et les cafétérias, et la restauration collective comme les cantines scolaires, les restaurants d'entreprise ou les hôpitaux par exemple. »* La stratégie de Danone en la matière est clairement tournée vers le développement. La naissance de cette nouvelle base logistique s'inscrit dans ce contexte.

Capacité doublée et démarche participative

« La présence de Danone à Marly est ancienne. Cela fait 25 ans que nous y avons installé notre premier entrepôt. Nous avons agrandi l'ancien site autant qu'il était possible, mais malgré cela, nous étions rapidement saturés. Avec les produits frais, qui ont une date limite de consommation assez courte, il n'est pas possible d'avoir le moindre retard de livraison. Sans capacité de stockage adaptée, les flux étaient trop tendus. » Résultat : plusieurs clients ont dû être redirigés vers d'autres bases logistiques. Avec le nouveau bâtiment, tout est résolu et même bien mieux encore : les capacités de stockage sur palettiers ont été doublées, celles des quais de chargement et de déchargement presque triplées. L'activité est en hausse, les clients autrefois redirigés sont revenus. Aujourd'hui, c'est une cinquantaine de salariés qui travaille sur le site. L'ensemble des salariés a d'ailleurs été associé à la conception de la base logistique. *« Nous avons mis l'accent sur une démarche participative : des groupes de travail ont planché sur l'ergonomie, la sécurité, l'aménagement des espaces de travail, l'implantation de nouveaux outils, un éclairage adapté… C'est un beau projet que nous avons réalisé. »* Et pour ne rien gâcher, la nouvelle base logistique Danone a été conçue selon les normes HQE (haute qualité environnementale). Un bel investissement d'avenir.

Sillon Lorrain : valoriser ensemble ses atouts

Dans un secteur économique de plus en plus concurrentiel, les grandes agglomérations de Lorraine jouent partition commune pour attirer investisseurs et promoteurs, sous l'égide du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain. C'est ensemble que Portes de France – Thionville, Metz Métropole, le Grand Nancy et la Communauté d'agglomération d'Épinal ont présenté nos atouts et nos potentiels au MAPIC à Cannes (13-15 novembre 2013) et au SIMI de Paris (4-6 décembre 2013) : proximité des marchés allemand, luxembourgeois et belge, accessibilité à 1 h 30 de Paris en TGV, diversité de l'offre foncière et immobilière à prix intéressants, pôles universitaires, filières d'excellence, centres de recherche de renommée internationale, richesse culturelle et touristique, art de vivre… Metz Métropole Développement a plus particulièrement valorisé le Pôle Santé Innovation de Mercy, après avoir mis à l'honneur le Quartier de l'Amphithéâtre l'année précédente. À noter que c'est la première année que les quatre agglomérations de Thionville, Metz, Nancy et Épinal étaient présentes sur le stand (ici au SIMI).

EGC 2014 : place au tourisme d'affaires

La sixième édition des États Généraux du Commerce de Metz Métropole aura lieu le lundi 17 février à l'Arsenal de Metz, à partir de 8 h 30. Le thème de ces EGC 2014 sera le tourisme d'affaires. Comme tous les ans, les commerçants de l'agglomération seront invités à s'y retrouver.

Dossier

Depuis ce 1er janvier 2014, Metz Métropole compte 44 communes et 235 000 habitants. Les 40 communes de l'ancienne Metz Métropole et de l'ex Val Saint-Pierre regroupant Chesny, Jury, Mécleuves et Peltre ont en effet fusionné et mis leur destin sur de mêmes rails.

Intercommunalité

Metz Métropole, nous sommes 44 !

Les villages de l'ancien Val Saint-Pierre se dessinent derrière le château et l'hôpital de Mercy.

© Fly Pixel

Dossier

PRATIQUE

Metz Métropole organise certains aspects de votre vie quotidienne comme les transports ou la collecte des déchets. Reportez-vous à la page 27 de ce magazine afin de prendre connaissance de tous les contacts utiles.

Un événement a eu lieu dans le calme : une nouvelle Metz Métropole est née, fruit de la fusion de « l'ancienne » Metz Métropole et de l'ancienne communauté de communes du Val Saint-Pierre, regroupant Chesny, Jury, Mécleuves et Peltre. Notre agglomération gagne ainsi un peu plus de 2 % d'habitants : nous sommes désormais 235 000 habitants. Pour faire simple : les compétences et services déjà existants à Metz Métropole vont en grande partie s'élargir à Chesny, Jury, Mécleuves et Peltre. Certaines compétences, dont l'application différait entre les deux anciennes collectivités, vont être progressivement harmonisées. Quoi qu'il en soit, la continuité du service public est de mise dans les 44 communes de Metz Métropole. Voici quelques mots-clefs qui vous aideront à vous familiariser avec le nouveau visage de l'agglomération.

Le village de Peltre avec, en arrière-plan, le site de Mercy.

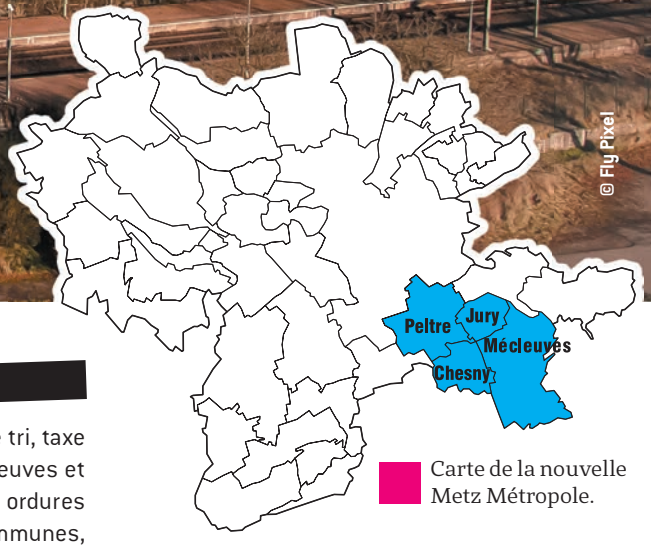

© Fly Pixel

Carte de la nouvelle Metz Métropole.

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Jusqu'au prochain renouvellement général des conseillers communautaires (suite aux élections municipales des 23 et 30 mars prochain), les 105 conseillers communautaires de « l'ancienne » Metz Métropole et les 16 de « l'ancien » Val Saint-Pierre siègeront ensemble au sein d'un même conseil. Conformément à la loi, c'est le président de la collectivité fusionnée comptant le plus grand nombre d'habitants qui est chargé d'assurer la présidence de la « nouvelle » Metz Métropole jusqu'aux prochaines élections.

DÉCHETS

Jours de collecte, méthodes de tri, taxe incitative à Chesny, Jury, Mécleuves et Peltre, taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans les autres communes, des encombrants : tout continue exactement comme avant pour tout le monde. Metz Métropole compte désormais 8 déchèteries qui proposent les mêmes services : Ars-sur-Moselle, Marly, Metz-Actipôle, Metz-Magny, Metz-Nord, Montigny-lès-Metz, Peltre et Vernéville. Elles sont toutes gérées par Haganis, régie de Metz Métropole.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les habitants et services des 44 communes de Metz Métropole bénéficient désormais des services de l'Agence locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays Messin, qui prodigue des conseils gratuits, neutres et objectifs sur l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.

Dossier

Le complexe sportif de Jury.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'intercommunalité régit une grande partie de notre vie quotidienne et pourtant, jusqu'à présent, ses représentants au conseil de communauté n'étaient pas choisis directement par les citoyens, mais élus par les différents conseils municipaux. Pour la première fois en mars 2014, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires vont être élus au suffrage universel ! Concrètement, comment cela va-t-il se passer ? Le bulletin de vote comprendra deux listes, une pour les candidats au conseil municipal et une pour les candidats au conseil de communauté. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires seront désignés dans l'ordre du tableau, c'est-à-dire le maire puis les adjoints puis les conseillers municipaux ayant obtenu le plus de voix lors des élections municipales.

URBANISME

Déjà opérant pour les 40 communes issues de « l'ancienne » Metz Métropole, le service dédié à l'instruction du droit des sols est étendu aux communes de Chesny, Jury, Peltre et Mécleuves. La mairie de chaque commune sert de guichet unique en ce qui concerne la réception des demandes de permis de construire, de démolir, d'aménager, etc. Elle transmet ces dossiers au pôle Urbanisme – Gestion du droit des sols de Metz Métropole, qui en assure l'instruction et propose un avis. In fine, c'est au maire de chaque commune que revient la décision de valider ou non le dossier.

COMPLEXE SPORTIF DE JURY

La gestion et l'exploitation de la salle omnisports de Jury sont assurées dans les conditions définies antérieurement à la fusion des intercommunalités. Il n'y a donc aucune incidence sur le mode de fonctionnement de cet équipement.

FOURRIÈRE ANIMALE

La fourrière animale de Metz Métropole est opérationnelle dans les 44 communes de l'agglomération. Elle se charge de récupérer gratuitement les anim domestiques morts ou divaguant.

Mécleuves.

TRANSPORTS

S'il y a un domaine où l'intercommunalité influence de manière visible notre vie quotidienne, c'est bien les transports publics. Les nouvelles limites administratives de Metz Métropole ont apporté avec elles un ajustement de l'offre de déplacements dans le nouveau périmètre de l'agglomération, à savoir les communes de Chesny, Jury, Mécleuves et Peltre. Désormais, celles-ci sont desservies par le réseau LE MET'.

Déjà mis en place

• L'offre des Transports interurbains de la Moselle (TIM) existant jusque là sur l'ancien Val-Saint-Pierre est intégrée par Metz Métropole dans le réseau LE MET', soit les 7 allers et les 10 retours de la ligne TIM 27 (en semaine scolaire). Idem pour le service scolaire TIM desservant le collège de Magny, soit 3 allers et 4 retours quotidiens. Depuis le 1er janvier, il est donc possible de voyager entre Metz, Jury, Mécleuves, Chesny et Peltre avec un titre de transport LE MET' (1, 2, 10 voyages, abonnement, etc.) à bord de ces lignes. Il suffira de passer son titre de transport LE MET' sur les valideurs installés dans les cars.

• Une navette circulaire (N91) à sens unique relie Chesny, Jury, Mécleuves et Peltre, connectant ces communes à la gare de Peltre et à l'hôpital de Mercy et permettant ainsi les correspondances avec les TER Lorraine et la ligne B de METTIS **(21 courses dont 16 en transport à la demande, TAD).**

• La navette N92 relie Petit-Jury à Peltre, via Jury, le centre hospitalier de Jury et l'hôpital de Mercy : 11 courses en transport à la demande (TAD) et 3 les dimanches et jours fériés en TAD.

• La navette N93, elle, relie le collège de Magny à Peltre grâce à 3 courses quotidiennes dont 2 en transport à la demande (TAD).

• Ce service de navettes est mis en place à titre transitoire et pourra être affiné par la suite, en fonction des besoins de la population.

À VENIR

- Le premier conseil de communauté de la « nouvelle » Metz Métropole se réunira le lundi 13 janvier 2014 à la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle à Metz-Technopôle.
- Le débat d'orientation budgétaire sera à l'ordre du jour du conseil de communauté du 27 janvier 2014.
- Le budget 2014 de Metz Métropole sera soumis à l'approbation du conseil de communauté le 24 février 2014.

Pour tout savoir des horaires, des modalités de transport à la demande et de l'ensemble des offres du réseau LE MET', téléphonez au 0 800 00 29 38 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou rendez-vous à l'Espace Mobilité (place de la République à Metz) ou sur le met.fr !

PROCHAINEMENT

L'offre TER Lorraine sera intégrée au réseau LE MET' : il sera alors possible de voyager avec un titre de transport LE MET' (1, 2, 10 voyages, abonnement, etc.) sur les TER Lorraine reliant Metz-Ville, Woippy, Ars-sur-Moselle et Peltre, au prix d'un billet de bus. Petit rappel : seuls les titres de transports chargés sur la carte SimpliCités sont valables. Il suffira de passer sa carte SimpliCités sur les valideurs installés en gare.

L'air intérieur au menu des ClimatCités

À travers le réseau ClimatCités, Metz Métropole apporte conseils et services à ses communes membres. Le réseau poursuit sa démarche partenariale en 2014, en traitant le sujet de la qualité de l'air intérieur. Il s'agit d'anticiper l'obligation de contrôle de la qualité de l'air intérieur qui concernera toutes les écoles maternelles et les crèches dès le 1er janvier 2015.

Deux nouvelles mairies

Deux nouvelles mairies ont été inaugurées coup sur coup au mois de décembre dernier : celle de Lessy accueille désormais l'administration communale au rez-de-chaussée et un centre socio-éducatif à l'étage, et s'articule directement avec l'école et le périscolaire. L'ancienne mairie est désormais dévolue aux associations du village. À Cuvry aussi, un nouveau bâtiment est sorti de terre : la nouvelle mairie est elle aussi articulée à l'école, créant ainsi un nouveau lieu de vie.

Rengaine d'hiver...

Cette précaution revient à chaque hiver, mais il est bon de la rappeler pour éviter bobos et frayeurs : n'oubliez pas qu'il vous appartient de rendre praticable le trottoir devant votre habitation en cas de verglas ou de neige.
Et n'hésitez pas à consulter le site Internet metzmetropole.fr pour prendre connaissance des éventuels reports de collecte des déchets imputables aux conditions climatiques.

TRI ➥ Pratique

Après Noël, les bons gestes

Les fêtes de fin d'année sont passées. Mais que faire de nos déchets ?

Après avoir réveillonné, c'est l'heure de ranger les décorations... et de jeter sapins, emballages et autres souvenirs de joyeusetés.

Comment se débarrasser de son sapin de Noël ?

Une seule adresse à retenir : la déchèterie la plus proche de chez vous. L'agglomération en compte huit : Ars-sur-Moselle, Marly, Metz-Actipôle, Metz-Magny, Metz-Nord, Montigny-lès-Metz, Peltre et Vernéville. La benne des déchets verts les attend. S'il vous est impossible de vous déplacer en déchèterie, il vous est possible de placer votre sapin avec votre sac noir d'ordures ménagères, le jour de la collecte, et ce durant tout le mois de janvier. Une seule condition : que le sapin ne dépasse pas 1,50 mètre de haut. Au-delà, l'arbre dégrade le matériel de collecte.

Que deviennent nos sapins ?

Bonne nouvelle : ils nous sont très utiles ! La grande majorité est transformée en compost par Haganis. Cet engrais sera utilisé par la collectivité, mais les habitants peuvent également s'en procurer en déchèterie (4 € le sac de 40 litres). Les troncs des sapins les plus gros sont brûlés à la centrale à biomasse d'UEM et alimentent ainsi le réseau de chauffage collectif.

Et nos vieilles guirlandes ?

C'est très simple : les guirlandes non-électriques vont dans le sac noir des ordures ménagères. Les guirlandes électriques usagées, elles, se déposent uniquement en déchèterie, dans le bac des déchets électriques et électroniques.

Et les papiers cadeaux ?

La plupart d'entre vous aura déjà jeté ses emballages cadeaux mais cette astuce de tri servira l'an prochain : le papier mat se place dans le sac transparent des déchets recyclables, le papier brillant dans le sac noir des ordures ménagères.

Plus lisibles, plus visibles : les différentes missions locales de l'agglomération, qui aident à l'insertion des 16-25 ans, sont désormais réunies sous une seule appellation.

Contact

Des permanences ont et auront lieu également à proximité des lieux de vie de chacun. Pour les connaître, un seul numéro : 03 87 74 56 40.

EMPLOI ➥ Insertion

Mission locale, enfin une seule structure au service des jeunes

Pas forcément facile d'être jeune aujourd'hui : le marché du travail se fait parfois fuyant et avec lui les moyens de se trouver un logement et de se construire la vie qui va avec. Bref : il peut être utile d'être accompagné pour mettre le pied à l'étrier et devenir autonome. C'est précisément le rôle d'une mission locale : accueillir, informer et orienter gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans, en vue de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Les agents prêtent leur oreille et leurs compétences à chacun de ces jeunes afin de trouver une réponse aux questions qu'ils se posent sur l'emploi, la formation, mais aussi le logement, la santé, la vie quotidienne ou la culture. C'est un projet personnalisé qui se construit alors petit à petit.

Chaque situation est unique et il n'existe aucune solution toute faite. Et le succès dépend beaucoup de l'engagement personnel du jeune. Dans l'univers des missions locales, une nouveauté est à signaler depuis ce 1er janvier 2014. Les deux missions locales qui existaient auparavant sur l'agglomération (et même au-delà) sont désormais regroupées sous une seule et même bannière : la Mission locale du Pays messin. Elle couvre un territoire de 375 000 habitants sur 150 communes. Si le fonctionnement des antennes existantes dans différents quartiers messins et à Montigny-lès-Metz reste inchangé pour le moment, ce regroupement sous un nom unique a le mérite de rendre l'accompagnement des jeunes plus lisible et plus efficace.

PLANIFICATION ➥ Projets

SCoTAM, organiser nos habitudes

Il est peu connu et pourtant essentiel : le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (SCoTAM) entend mettre en musique le grand bassin de vie autour de Metz. Son projet, qui nous projette à l'horizon 2032, vient d'être arrêté.

Lorsque le 12 décembre dernier, le SCoTAM a été arrêté, c'est un travail entamé depuis cinq ans qui aboutissait : il existe désormais un projet de développement territorial commun, fruit des discussions et des visions des différentes collectivités, des partenaires et aussi des habitants. Car au fond, c'est bien de cela dont il s'agit : une vision. Un projet de planification globale à l'horizon 2032 de l'ensemble du bassin de vie et d'emploi de Metz (plus de 380 000 habitants !), allant de Rombas à Rémilly et de Trémery à Gorze, transcendant les limites administratives et organisant de manière cohérente ce territoire où nous avons nos habitudes.

L'influence du SCoTAM, peu connue du grand public, est pourtant considérable : c'est à son échelle que se planifient les politiques de transports, de logement, de protection de la biodiversité ou d'aménagement commercial par exemple. Ce sont ses orientations qui sont ensuite déclinées localement au travers des plans locaux d'urbanisme (PLU), programmes locaux de l'habitat (PLH), etc. Si le projet de SCoTAM a été arrêté, il n'est pas pour autant adopté. S'ouvre désormais une pleine année de nouvelle concertation et d'ultimes ajustements, avant d'être validé, voté par le comité syndical (l'assemblée du SCoTAM) puis mis en œuvre. Ce sera fin 2014.

Woippy : les bacs gris, c'est vendredi

Dans les zones d'habitat dense, la fréquence de collecte des ordures ménagères a été maintenue à trois ramassages par semaine, les lundis, mercredis et vendredis matin, en attendant l'implantation progressive de points d'apport volontaire enterrés. Dans le reste de la commune, la distribution de bacs roulants a permis d'optimiser la fréquence de ramassage des ordures ménagères à une collecte par semaine. À compter de ce 1er janvier 2014, les ordures ménagères (bac à couvercle gris et violet) sont collectées les vendredis matin (et non plus les lundis matin).
La collecte des emballages recyclables (bac à couvercle jaune) reste quant à elle inchangée et s'effectuera comme d'habitude les mercredis matin.

Plus d'infos ?

Vous souhaitez en savoir plus sur le SCoTAM ? Vous souhaitez télécharger les documents de son projet ? Rendez-vous sur son site Internet : scotam.fr ! Aménagement de l'espace, transports, logement, zones commerciales, biodiversité... Autant de thématiques prises en charge par le SCoTAM.

1 jour avec...

David Hourt

Community manager de Metz Métropole

Il est « animateur de communauté » mais son métier est encore plus connu sous l'appellation anglophone de community manager. David Hourt gère le site Internet de Metz Métropole, mais aussi les différents réseaux sociaux que la collectivité a investi depuis plus d'un an. Il y a encore une dizaine d'années, une telle activité aurait été plutôt inattendue, a fortiori dans une collectivité territoriale. Aujourd'hui, elle est tout simplement incontournable. *« Aujourd'hui, les réseaux sociaux sont devenus un outil pour joindre Metz Métropole au même titre d'un mail ou qu'un courrier. Mon rôle est d'interagir avec cette communauté d'habitants, qui est à la fois virtuelle et en même temps très consciente d'appartenir à un même territoire. Parfois, le mécontentement s'y exprime et cela ne nous pose aucun problème. Nous répondons ou redirigeons le plus possible. Seuls les messages insultants ou diffamatoires n'ont pas leur place sur nos plateformes d'échanges. C'est un job qui demande beaucoup de réactivité et la veille y est primordiale. Malgré les écrans interposés, notre mission est très concrète : être à l'écoute de la métropole. »*

facebook

C'est le réseau social le plus populaire. Avec plus de 9 000 likers (abonnés, dans le langage de Facebook), **Metz Métropole est l'une des collectivités les plus suivies de France !** *« Nous y partageons l'actualité des communes de l'agglomération, en plus de celle de Metz Métropole. La culture et les loisirs y occupent une place privilégiée, du Musée de La Cour d'Or ou des Trinitaires jusqu'aux fêtes patronales et aux vide-greniers. C'est la vitrine de la vie du territoire. »* Avantage du réseau social : l'image. *« Nous y insérons des photos prises en temps réel, nous proposons des albums thématiques sur la métropole. Les internautes peuvent d'ailleurs nous envoyer leurs clichés, quelle que soit la thématique, à : photos@metzmetropole.fr ! Nous les insérons bien volontiers dans notre page. Leur regard sur l'agglo est important. »*

/// facebook.com/MetzMetropole

twitter

Twitter a la cote dans les domaines liés à l'actualité : il s'agit d'exprimer une pensée ou de délivrer une information en 140 caractères maximum. Idéal pour l'instantanéité : Twitter peut ainsi devenir un fil de micro-dépêches en cas d'événement important ou proposer des infos pratiques à picorer au fil de la journée. On peut y mettre en valeur des mots-clefs en les précédents de #.

/// twitter.com/MetzMetropole

flickr

Flickr est une photothèque, ouverte à tous. Metz Métropole met à votre disposition des galeries de photos consacrées à l'agglomération, libres de droit à condition d'en citer la source et de ne pas les utiliser à des fins lucratives. N'hésitez pas à y faire un tour : les photos de Metz Métropole vue du ciel, par Yann Arthus-Bertrand, vous y attendent par exemple.

/// flickr.com/MetzMetropole

Bientôt la vidéo

Une des nouveautés de l'année 2014 sera la mise en place de vidéos, visualisables sur le site Internet de Metz Métropole. Ces vidéos présenteront les dessous de la Communauté d'agglomération et explorera aussi bien les coulisses de l'Opéra-Théâtre que la vie quotidienne au centre technique communautaire.

PHOTO ➥ Célébrités

Les leçons d'un paparazzi

Avec *Paparazzi ! Photographes, stars et artistes*, le Centre Pompidou-Metz nous plonge dans les travers et le génie d'un phénomène photographique, qui incarne la deuxième moitié du XX^e^ siècle et que nous adorons détester. Rendez-vous du 26 février au 9 juin 2014.

Créatures, rats, chacal, rapaces, vermine, parasites… C'est une véritable ménagerie – en l'occurrence extraite de films ou des intéressés eux-mêmes – qui est convoquée lorsqu'il s'agit de qualifier un paparazzi. La liste des griefs est longue comme le bras : voleurs d'images et d'intimité, production hors la loi, profession masculine maltraitant la gent féminine, personnages solitaires et antipathiques, absence de morale et de scrupule. Fermez le ban. Et essayons de voir plus loin : ces êtres réputés superficiels, au service de la superficialité, ont forcément quelque chose à nous apprendre. C'est en tout cas le parti que prend le Centre Pompidou-Metz pour son exposition *Paparazzi ! Photographes, stars et artistes* : les paparazzi ont, à leur manière, révolutionné la culture du XX^e^ siècle. En fait, ils accompagnent le phénomène nouveau de la star. Ils en deviennent même la principale source documentaire, puisant dans leur intimité et suivant leurs moindres déplacements. Ajoutez à cela la duplicité des « victimes », heureuses d'être médiatisées puis cherchant à contrôler leur communication, l'explosion de la presse qui promeut le paparazzi à des échelles encore jamais atteintes et aussi le voyeurisme assumé des lecteurs… Et si le paparazzi était finalement le révélateur et l'un des meilleurs miroirs de notre culture ?

Une esthétique est née

Et l'art dans tout ça ? Vaste question. La loi n'a jamais vraiment soutenu le travail des paparazzi. Et pour cause : ceux-ci s'émancipent allègrement de ses règles. Pourtant, c'est bel et bien une nouvelle esthétique propre qui se met en place. La rapidité et l'improvisation de la prise de vue ont des conséquences sur la composition de l'image : téléobjectif qui « aplatit », travail cru et parfois imparfait au flash, leitmotiv de l'agression médiatique avec ces célébrités qui se protègent constamment le visage de la main, effet flouté… À tel point que nombre d'artistes, comme Helmut Newton, se sont appropriés les chemins ouverts par « les parents pauvres de la photographie » pour réaliser de véritables œuvres d'art (posées, celles-ci !). À l'heure où Internet redessine à son tour les frontières entre les sphères publiques et privées, le questionnement artistique proposé par le Centre Pompidou-Metz mérite sans doute un petit détour.

ART ➥ Grand format

Phares, expo XXL au Centre Pompidou-Metz

Le Centre Pompidou-Metz présente *Phares* à partir du 14 février : une nouvelle exposition consacrée aux grands format dans l'art du XXe siècle. Elle sera visible pour les deux prochaines années au moins.

Phares, comme le poème qu'écrivit Charles Baudelaire en hommage aux grands peintres de l'histoire. Comme l'expression d'une exposition majeure. Comme l'annonce d'un nouveau cap aussi. Dès le 14 février, le Centre Pompidou-Metz exposera dans sa Grande nef une vingtaine d'œuvres issues des collections du Centre Pompidou Paris. Leur point commun : le grand format, que les vastes espaces de son rez-de-chaussée permettent de présenter. On y admirera entre autres le rideau de scène du ballet *Mercure* par Pablo Picasso, la *Composition aux deux perroquets* de Fernand Léger, *Personnages et oiseaux dans la nuit* de Joan Miró, *Palombes* de Frank Stella (d'une longueur de plus de huit mètres) ou *Survivant(s)*, un ensemble de sept grandes toiles de Yan Pei-ming. Mais la grande nouveauté de l'exposition *Phares* réside dans sa durée. Elle sera installée au Centre Pompidou-Metz pour au moins deux ans, dont une partie pourra être remplacée tous les ans. Ni exposition temporaire, ni collection permanente donc : il s'agit de proposer au grand public une introduction magistrale à l'histoire de l'art du XXe siècle, précédant sa visite des expositions temporaires. *Phares* agira également comme un lien entre ces différentes expositions temporaires, dont le principe même, qui fait la force et la spécificité du lieu, crée un calendrier en perpétuel mouvement. Avec cet ajustement, le Centre Pompidou-Metz consolide son projet et reste fidèle à son identité, au croisement d'un musée et d'un centre d'art.

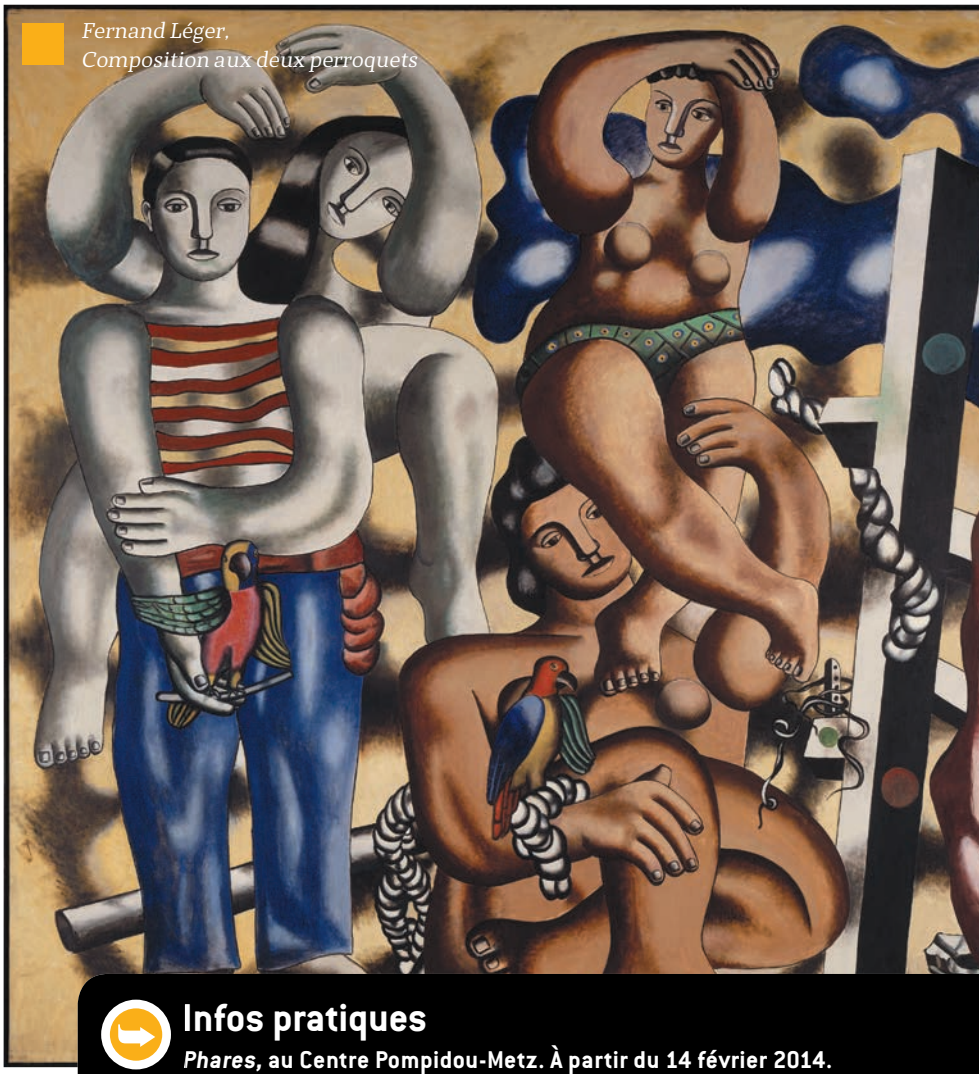

Fernand Léger, Composition aux deux perroquets

© ADAGP, Paris. © Centre Pompidou, MNAM-CCI / Jacques Faujour / Dist. RMN-GP

Infos pratiques

***Phares*, au Centre Pompidou-Metz. À partir du 14 février 2014.**
Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 11 h à 18 h,
les samedis de 10 h à 20 h et le dimanche de 10 h à 18 h.
Fermé les mardis. Plein tarif : à partir de 7 €.
Renseignements sur centrepompidou-metz.fr
ou par téléphone au 03 87 15 39 39.

À vivre, à partager

LYRIQUE ➥ Conte

Hänsel und Gretel, attention au sucre

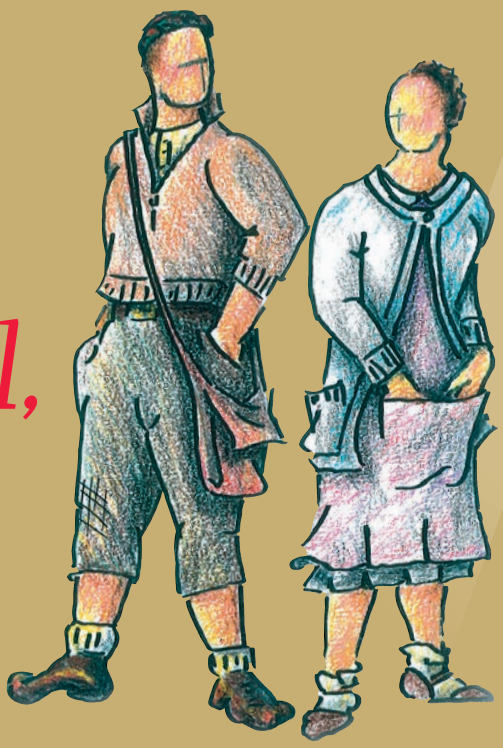

Prenez un peu d'innocence et de féérie. Ajoutez une bonne dose de tragique, une *happy end* et un décor à croquer : l'opéra *Hänsel und Gretel* met le conte à l'honneur avec la magnifique musique d'Engelbert Humperdinck.

La période de Noël et des fêtes est passée mais cela n'empêche pas de se replonger dans le monde féérique et onirique de l'enfance. Après *Casse-Noisette*, c'est au tour de Hänsel et Gretel de dérouler leurs aventures sur les planches de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole. Tout d'abord, petit retour sur la trame de cette histoire, écrite par les frères Grimm il y a tout juste deux siècles (en 1812 pour être exact). Le petit Hänsel et sa sœur Gretel sont les enfants d'un pauvre bûcheron. Les parents n'ayant plus les moyens de les nourrir, ils décident de perdre leur progéniture dans la forêt. Plutôt ingénieux, Hänsel et Gretel sèment derrière eux des petits cailloux (allusion au *Petit Poucet* d'un autre conteur bien connu, Charles Perrault), ce qui leur permet de retrouver leur foyer et de faire échouer cette sombre entreprise.

La deuxième tentative sera la bonne : le pain laissé par les enfants sur leurs traces sont mangés par les oiseaux… Désormais seuls, ils découvrent dans les bois une maison de pain d'épices aux fenêtres en sucre. Ce qu'ils ignorent, c'est qu'il s'agit de la maison d'une vieille sorcière, presque aveugle, qui n'aime rien tant que de dévorer quelque bambin grassouillet. Hänsel et Gretel vont devoir se montrer bien ingénieux pour déjouer les funestes desseins de la vieille dame…

La sorcière est un ténor

Au-delà de ce qui rappelle les sordides faits divers de notre actualité, il faut se laisser emporter par la musique du compositeur allemand Engelbert Humperdinck (1854-1921). Son opéra, créé en 1893, sera d'ailleurs le seul que laissera à la postérité ce collaborateur de Richard Wagner. S'il est fréquemment joué outre-Rhin et dans les pays germanophones, cela fait plus de quinze années qu'il n'a pas figuré au programme des saisons de notre Opéra-Théâtre. Ce grand retour sera marqué par une production 100 % maison : les décors faisant la part belle à la forêt, les costumes de Dominique Burté, la mise en scène signée Pénélope Bergeret, la musique de l'Orchestre national de Lorraine sous la baguette cette fois de Benjamin Pionnier et la participation du corps de ballet de l'Opéra-Théâtre mais aussi de la maîtrise du Conservatoire Gabriel Pierné de Metz Métropole. Quant à la distribution, elle reprendra en partie celle de La *Flûte enchantée* de Mozart donnée en ces mêmes lieux en 2012, avec quelques particularités propres à l'œuvre : c'est une femme, Catherine Trottmann, qui incarnera le petit Hänsel, tandis que c'est le ténor Xavier Rouillon qui donnera sinistre contenance à la sorcière. Léonie Renaud, elle, prêtera sa voix à Gretel.

//////// Le 7 février à 20 h, le 9 février à 15 h et le 11 février à 20 h. À partir de 14 €.

Et aussi au programme !

- ***The Indian Queen,*** **opéra baroque de Henry Purcell (1695). Le 19 janvier à 15 h et le 21 janvier à 20 h. À partir de 14 €.**
- ***Comme s'il en pleuvait,*** **pièce de théâtre de Sébastien Thiéry. Avec Pierre Arditi. Les 24 et 25 janvier à 20 h. À partir de 14 €.**
- ***Le Faiseur de théâtre,*** **pièce de théâtre de Thomas Bernhard. Les 21 et 22 février à 20 h. À partir de 14 €.**

BALLET

➥ George Gerschwin

Trois jours à Broadway

Entre le jazz, classique et comédie musicale, Gershwin Dance fait la part belle à l'inclassable George Gershwin et au corps de ballet de l'Opéra-Théâtre.

À l'amorce du printemps (soyons optimistes), c'est Broadway qui vous donne rendez-vous à l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole. Et plus particulièrement avec le maître de Broadway : George Gerschwin (1898-1937), qui incarne à lui seul la *success story* à l'américaine. Fils d'immigrés russes, génie musical précoce, il travailla d'abord comme interprète et vendeur de chansons dans une fabrique de partitions puis fut accompagnateur de spectacles avant de révéler pleinement son talent de compositeur, mêlant sonorités classiques et jazz, aidé par un frangin qui sera son meilleur parolier. Il disparaîtra précocement après avoir été le chouchou de la scène musicale américaine et après s'en être enivré. Le spectacle *Gershwin Dance* sera dédié aux deux chefs-d'œuvre de George Gerschwin : *Rhapsody in blue* (1924) et *Un Américain à Paris* (1928), dansés par le corps de ballet de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole. « *C'est un spectacle qui lui a été spécialement commandé* » précise Paul-Émile Fourny, directeur artistique de la maison. « *Il est intervenu dans un registre classique pour Casse-Noisette, il s'illustre dans des performances contemporaines comme pour la Nuit Blanche ou l'inauguration METTIS… C'est important qu'il montre son savoir-faire dans un répertoire encore différent.* » Paillettes en perspectives.

//////// Les 28 février et 1er mars à 20 h, le 2 mars à 15 h. À partir de 14 €.

CONSERVATOIRE

Dans la cour des grands

Ils ont entre 10 et 13 ans : c'est une histoire pas comme les autres qui se noue pour 16 des élèves du chœur spécialisé du Conservatoire Gabriel Pierné. Certains d'entre eux se produiront en effet pour la première fois sous les stucs de l'Opéra-Théâtre. Ce sera les 7, 9 et 11 février, à l'occasion de l'opéra *Hänsel und Gretel*. « *C'est le travail d'un demi-trimestre* » explique Annick Hoerner, professeur de chant choral au Conservatoire. « *Il s'agit de s'imprégner de l'histoire et du contexte, d'avoir la musique dans l'oreille, d'apprendre par cœur sa partie en allemand. Ils seront costumés, ils vont travailler avec des professionnels, dans des conditions exceptionnelles. Ils jouent dans la cour des grands.* » Dans un autre registre, les élèves de l'orchestre symphonique du Conservatoire Gabriel Pierné s'illustreront lors d'une autre production de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole : 52 musiciens interprèteront la musique du spectacle *Gershwin Dance*, sous la baguette de Jean Adolphe.

S'INSCRIRE EN CHAM-CHAD ?

Le Conservatoire Gabriel Pierné propose un cursus Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM, du CE1 à la 3e) ou Danse (CHAD, du CE2 à la 3e), en collaboration avec l'école élémentaire Debussy et le collège Taison. Candidatures à retirer à partir du 27 janvier et à déposer au Conservatoire jusqu'au 28 février.

À vivre, à partager

Agenda culturel

JANVIER 2013

Expositions

| Jusqu'au 12 janvier

Peintres naïfs d'aujourd'hui

Au château de Courcelles
à Montigny-lès-Metz.
Ve-Sa-Di : de 14 h à 18 h. Gratuit.
/// **Rens. : 03 87 55 74 16**

| Du 8 janvier au 14 avril

Mythes en papier

À la Maison du Pays messin
à Montigny-lès-Metz.
Me-Je-Ve-Sa : de 14 h à 18 h. Gratuit.
/// **Rens. : 03 87 56 83 63**

| Jusqu'au 14 janvier

Itinéraire 3 : les Éveillés de Michel Kirch

Au Musée de
La Cour d'Or.
Tous les jours sauf le mardi de 9 h à 18 h.
Plein tarif : 4,60 €.
/// **Rens. : 03 87 20 13 20**

| Du 24 janvier au 23 mars

Christian Bizeul

Au château de Courcelles
à Montigny-lès-Metz.
Ve-Sa-Di : de 14 h à 18 h.
Gratuit.
/// **Rens. : 03 87 55 74 16**

| Jusqu'au 2 février

Si ce monde vous déplaît

Au FRAC Lorraine.
Ma-Me-Je-Ve : 14 h à 19 h.
Sa-Di : de 11 h à 19 h. Gratuit.
Visite guidée gratuite Sa-Di à 17 h.

| Jusqu'au 24 février

Hans Richter, la traversée du siècle

Au Centre Pompidou-Metz.
Lu-Me-Je-Ve : de 11 h à 18 h. Sa : de 10 h
à 20 h. Di : de 10 h à 18 h. Fermé le mardi.
/// **Rens. : 03 87 15 39 39**

Spectacles

| Le 17 janvier

Cauet

À 20 h. Au NEC de Marly.
/// **Rens. : 03 55 80 52 57**

| Le 19 janvier

The Indian Queen

Opéra baroque. À l'Opéra-Théâtre
de Metz Métropole. À 15 h. À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

| Le 21 janvier

The Indian Queen

Opéra baroque. À l'Opéra-Théâtre de Metz
Métropole. À 20 h. À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

| Le 24 janvier

Comme s'il en pleuvait

Théâtre. À l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.
À 20 h. À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

| Le 24 janvier

Autour de Mozart

Concert de l'Orchestre national de Lorraine.
À 20 h. À la salle Europa-Courcelles
à Montigny-lès-Metz. Gratuit dans
la limite des places disponibles.

| Le 25 janvier

Comme s'il en pleuvait

Théâtre. À l'Opéra-Théâtre
de Metz Métropole. À 20 h.
À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

| Le 26 janvier

Tout Offenbach... ou presque

Spectacle musical.
À l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.
À 20 h. À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

Animations

| Du 16 au 19 janvier

Salon du mariage et du PACS

Au parc des expositions
de Metz Métropole.
/// **Rens. : 03 87 55 66 00**

| Du 17 au 19 janvier

Salon des économies d'énergie

Au parc des expositions
de Metz Métropole.
/// **Rens. : 03 87 55 66 00**

| Le 18 janvier

Marché aux puces

Au parc des expositions
de Metz Métropole.
De 7 h à 12 h.
Entrée et parking gratuits.
/// **Rens. : 03 87 55 66 00**

| Du 28 au 30 janvier

Urbest

Salon de l'espace public.
Au parc des expositions
de Metz Métropole.
/// **Rens. : 03 87 55 66 00**

FÉVRIER 2013

Expositions

| Du 14 février au 16 juin

D'Alechinsky à Zao Wou-ki, l'art moderne

Au Musée de La
Cour d'Or.
Tous les jours sauf le
mardi de 9 h à 18 h.
Plein tarif : 4,60 €.
/// **Rens. : 03 87 20 13 20**

| À partir du 14 février

Phares

Au Centre Pompidou-Metz.
Lu-Me-Je-Ve : de 11 h à 18 h.
Sa : 10 h à 20 h. Di : de 10 h à 18 h.
Fermé le mardi.
/// **Rens. : 03 87 15 39 39**

Spectacles

| Le 7 février

Hänsel und Gretel

Opéra. À l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.
À 20 h. À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

| Le 9 février

Hänsel und Gretel

Opéra.
À l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.
À 15 h.
À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

| Le 11 février

Hänsel und Gretel

Opéra. À l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.
À 20 h. À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

| Le 12 février

Nolwenn Leroy

Spectacle. À 20 h.
Au NEC de Marly.
/// **Rens. : 03 55 80 52 57**

| Le 21 février

Le Faiseur de théâtre

Théâtre. À l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.
À 20 h. À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

| Le 22 février

Le Faiseur de théâtre

Théâtre. À l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.
À 20 h. À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

| Le 28 février

Gerschwin Dance

Ballet. À l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.
À 20 h. À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

Animations

| Le 8 février

Studyrama

Salon des études supérieures.
Au parc des expositions de Metz Métropole.
De 9 h 30 à 17 h 30.
/// **Rens. : 03 87 55 66 00**

| Du 13 au 16 février

Créativa

Salon des loisirs créatifs. Au parc des expositions de Metz Métropole.
/// **Rens. : 03 87 55 66 00**

| Du 13 au 16 février

Salon du chocolat et gourmandises

Au parc des expositions de Metz Métropole.
/// **Rens. : 03 87 55 66 00**

| Le 22 février

Marché aux puces

Au parc des expositions de Metz Métropole. De 7 h à 12 h.
Entrée et parking gratuits.
/// **Rens. : 03 87 55 66 00**

MARS 2013

Spectacles

| Le 1er mars

Gershwin Dance

Ballet. À l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole. À 20 h. À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

| Le 2 mars

Gershwin Dance

Ballet. À l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole. À 15 h. À partir de 14 €.
/// **Rens. et réservations : 03 87 15 60 60**

| Le 5 mars

Mimie Mathy

Spectacle. À 20 h. Au NEC de Marly.
/// **Rens. : 03 55 80 52 57**

Métropole pratique

Metz Métropole
Harmony Park - 11, boulevard Solidarité
BP 55025 - 57071 Metz Cedex 3
Accueil : 03 87 20 10 00
Pôle Déchets, compostage, fourrière animale : 03 87 20 10 10
metzmetropole.fr

Metz Métropole Développement
Agence de développement économique
03 87 16 96 80
metzmetropoledeveloppement.fr

Haganis
Gestionnaire des déchèteries
03 87 34 64 60 - haganis.fr

Agence locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays messin
Conseils gratuits en économies d'énergie
1, rue des Récollets - 57000 Metz
03 87 50 82 21 - alec-paysmessin.fr

Espace Mobilité LE MET'
Informations sur le réseau de transports de Metz Métropole Place de la République
57000 Metz
0 800 00 29 38 - lemet.fr

Opéra-Théâtre de Metz Métropole
4-5, place de la Comédie - 57000 Metz
03 87 15 60 60 - opera.metzmetropole.fr

Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole
2, rue du Haut-Poirier - 57000 Metz
03 87 20 13 20 musee.metzmetropole.fr

Conservatoire Gabriel Pierné
2, rue du Paradis - 57000 Metz
03 87 15 55 50
conservatoire.metzmetropole.fr

École supérieure d'art de Lorraine (ESAL)
1, rue de la Citadelle - 57000 Metz
03 87 39 61 30

Centre Pompidou-Metz
1, parvis des Droits-de-l'Homme
57000 Metz
03 87 15 39 39
centrepompidou-metz.fr

2014

BONNE ANNÉE !
HAPPY NEW YEAR !
GUDD NEIT JOËR !
FROHES NEUES JAHR !

découvrez
la vidéo

metzmetropole.fr
facebook.com/MetzMetropole
twitter.com/MetzMetropole

Metz Mētropole
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION